

COUR SUPÉRIEURE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC

N° : 200-06-000238-199

DATE : 15 décembre 2020

SOUS LA PRÉSIDENTE DE : L'HONORABLE CLÉMENT SAMSON, j.c.s.

DANIELLE DALLAIRE

Demanderesse

c.

SANOH INDUSTRIAL CO., LTD.

et

SANOH AMERICA, INC.

et

USUI CO., LTD.

et

USUI INTERNATIONAL CORPORATION

Défenderesses

**JUGEMENT SUR DEMANDE POUR OBTENIR LA PERMISSION DE SE
DÉSISTER CONTRE LES DÉFENDERESSES USUI CO., LTD. ET USUI
INTERNATIONAL COPROPRATION**

[1] **ATTENDU** la demande en autorisation d'exercer une action collective et pour obtenir le statut de représentante de la demanderesse;

[2] **ATTENDU** la demande de la demanderesse de se désister sans frais contre les défenderesses Usui Co., Ltd. et Usui International Corporation;

[3] **ATTENDU** l'entente de règlement à portée nationale, pièce P-1, qui inclut les membres du Québec visés par l'action de la demanderesse et qui prévoit le désistement de l'action de la demanderesse;

[4] **ATTENDU** le consentement des défenderesses;

POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :

[5] **ACCORDE** la présente demande ;

[6] **AUTORISE** la demanderesse à se désister sans préavis et sans frais de son action contre les défenderesses Usui Co., Ltd. et Usui International Corporation ;

[7] **DÉCLARE** que le désistement n'affecte pas les droits des parties ;

[8] **AUTORISE** la demanderesse à déposer un avis de désistement en faveur des défenderesses Usui Co., Ltd. et Usui International Corporation dans les quinze (15) jours suivant le présent jugement ;

[9] **LE TOUT** sans frais de justice.

CLÉMENT SAMSON, j.c.s.

M^e Careen Hannouche
Keil Avocats Plaideurs Inc.
Avocats de la demanderesse

M^e Karine Chenevert
Borden Ladner Gervais LLP
Avocats des défenderesses Sanoh Industrial Co., Ltd., Sanoh America Inc.

M^e Vincent de l'Étoile
Langlois Lawyers LLP
Avocats des défenderesses Usui Co., Ltd., Usui International Corporation